

**2 POSTES****AGENT DE MAINTENANCE DU BATIMENT
DANS LES COLLEGES**

DIRECTION / SERVICE :	Direction de l'éducation, du sport et de la culture
SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT :	Principal et gestionnaire du collège
LOCALISATION DU POSTE :	Collèges : L'ISLE SUR LE DOUBS « Paul Elie Dubois » VALENTIGNEY « les Bruyères »

CONDITIONS STATUTAIRES

CATEGORIE			FILIERE :	Administrative	Médico-sociale
A	B	C		Technique	Sociale
		X		Autre	X
CADRES D'EMPLOIS :	Adjoint technique territorial – Agent de maîtrise				
GRADES :	Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} ou de 1 ^{ère} classe – Agent de maîtrise – Agent de maîtrise principal				
GROUPE FONCTION	C7				

QUALIFICATIONS REQUISES

Diplôme souhaité et/ou requis :	
Formations / habilitations obligatoires ou à prévoir :	Habilitations électriques / conduite tracteur <50cv
Expérience souhaitée :	

FINALITES DE L'ENTITE

Etablissement scolaire

MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE

- Chargé des travaux nécessaires au fonctionnement matériel des services de l'établissement
- Veiller au respect des règles de sécurité applicables aux établissements recevant du public

MISSIONS SECONDAIRES DU POSTE

- Participer ponctuellement aux missions de service général afin d'assurer le bon fonctionnement du service, y compris restauration (plonge)

ACTIVITES SPECIFIQUES DE L'AGENT

L'agent exerce ses missions au sein du service de maintenance sous l'autorité du gestionnaire. Il assure une mission éducative auprès des élèves hors salle de classe. Il assure des missions spécifiques selon les besoins du service et à la demande de l'encadrement.

COMPETENCES

SAVOIRS	Assurer l'entretien préventif et curatif des installations, des outils et matériels conformément au guide de l'entretien du Département du Doubs
SAVOIR – FAIRE	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la maintenance, l'entretien et les premières réparations du matériel, des locaux et des installations techniques de l'établissement (travaux de peinture, serrurerie, remplacement de vitres, interventions de plomberie...) - Avoir de bonnes connaissances en électricité et mettre à profit des compétences pour l'établissement - Savoir détecter les anomalies - Renseigner les entreprises chargées des opérations de maintenance - Intervenir en manutention - Entretenir les extérieurs <ul style="list-style-type: none"> • Balayage des cours • Été : tonte, taille, désherbage • Hiver : déneigement, salage - Procéder aux vérifications réglementaires des blocs de secours - Repérer et signaler les dysfonctionnements ou dégradations des organes de sécurité (extincteurs, portes coupe-feu, désenfumage...) - Assurer l'entretien des portes coupe-feu
SAVOIR - ETRE	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir rendre compte et détecter les anomalies - Informer de manière systématique ses responsables des problèmes rencontrés - Respect du devoir de réserve, discrétion, disponibilité - Avoir un comportement d'adulte référent - Faire preuve de bon sens - Etre capable d'une certaine autonomie - Savoir travailler en équipe

INTERLOCUTEURS

INTERNES	EXTERNES :
Adjoint gestionnaire	Entreprises de maintenance

CONDITIONS D'EXERCICE

Spécificités horaires	Temps de travail annuel : 1607 heures réparties en fonction des contraintes d'organisation du service et des congés scolaires (possibilité de permanences)
Déplacements	
Particularités liées au poste	